



STRATÉGIE 2021-25

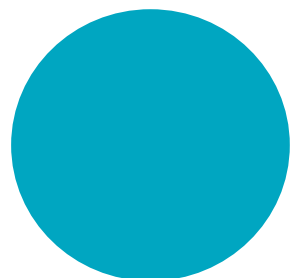
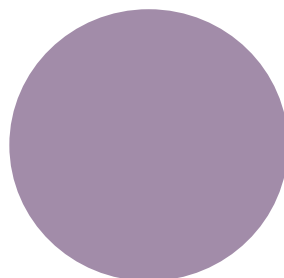
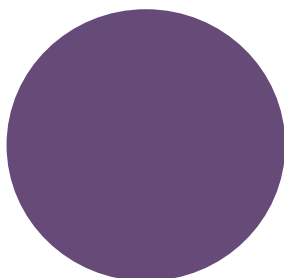
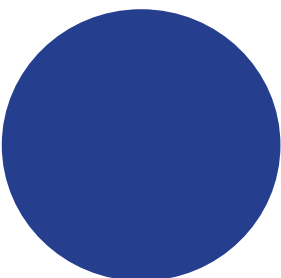


TABLE DES MATIÈRES



AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DE L'UNFPA	4
REMERCIEMENTS	6
SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE DU GBV AOR	8
RÔLE DU GBV AOR	10
ÊTRE À LA HAUTEUR DE L'ENJEU	14
VISION ET MISSION	19
PRINCIPES OPÉRATIONNELS ET APPROCHES	20
PRIORITÉS STRATÉGIQUES	22
FACTEURS DÉTERMINANTS	28
SUIVI ET ÉVALUATION	31
PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE	32
CONTEXTES D'INTERVENTION DU GBV AOR	34
GLOSSAIRE	36

Crédits photo :

UNFPA (couverture)

IPPF (couverture)

Garry Walsh/ Trócaire (couverture)

Barnaby Skinner/ Trócaire (couverture)

CICR (couverture)

Peter Caton/ IPPF (couverture)

CICR (couverture)

Benny Manser/ UNFPA (couverture)

Tom Pilston/ IPPF (couverture)

Andrea Sciorato/ Trócaire (pages 2-3)

Smandy/ Dreamstime.com (pages 6-7)

UNFPA (pages 8-9)

Raphael Pouget/ UNICEF (pages 12-13)

UNFPA (page 14)

Thein Zaw Win/ UNFPA (page 15)

CICR (page 16)

IPPF (page 17)

Kathleen Prior/ IPPF (pages 18-19)

UNFPA (page 21)

Carly Learson/ UNFPA (page 22)

ICRC (page 23)

UNICEF (page 24)

CICR (page 27)

CICR (page 28)

Reuben Tabel/ CICR (page 30)

Prince Naymuzzaman/ UNFPA Asie (page 33)

Thein Zaw Win/ UNFPA (page 37)

CICR (page 38)





Gender-Based Violence AoR
Global Protection Cluster

Contacter le GBV AoR

Site Internet <https://gbvaor.net/>

Adresse électronique gbvaor@unfpa.org

Adresse Gender-Based Violence
Area of Responsibility (UNFPA)
Rue de Varembé 7
1202 Genève 10
Suisse



www.facebook.com/gbvaor1



www.twitter.com/GBVAoR1



tinyurl.com/b4yt6bu



<https://tinyurl.com/3dy2brn3>

AVANT-PROPOS

DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DE L'UNFPA



Nous partageons une vision forte, celle de mettre un terme aux violences basées sur le genre (VBG) dans les situations de crise humanitaire. Nous voulons l'avènement d'un monde dans lequel les femmes et les filles, où qu'elles se trouvent, peuvent mener une vie saine, en toute sécurité et dans la dignité.

En 2021, 235 millions de personnes – un chiffre record – auront besoin d'aide humanitaire et de protection, soit une hausse de près de 40 % par rapport à 2020. Dans ce contexte de besoins humanitaires sans précédent, la pandémie de COVID-19 n'a fait qu'aggraver la situation, exacerber les inégalités de genre et attiser la violence.

La montée alarmante des signalements de violences perpétrées par un partenaire intime est une préoccupation majeure dans le monde entier alors que les restrictions de déplacement ont piégé les

survivant(e)s qui se sont retrouvé(e)s enfermé(e)s avec leurs bourreaux. Les conflits, le changement climatique, les déplacements de populations, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, l'urbanisation et la numérisation créent des inégalités profondes, qui contribuent à la hausse des VBG, et notamment des pratiques néfastes telles que les mariages d'enfants et les mutilations génitales féminines. Une pénurie de services laisse nombre de survivant(e)s sans soutien, ce qui a parfois des conséquences fatales.

Des mesures audacieuses d'urgence sont indispensables pour faire progresser l'égalité des genres et mettre un terme à toutes les formes de violence basée sur le genre. Nous avons une responsabilité collective qui nous rend redevables vis-à-vis des femmes et des filles alors que nous oeuvrons à l'achèvement de l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030. Il s'agit d'un impératif moral et de droits humain, et notre réussite en dépend.

La présente stratégie, centrée sur le pouvoir d'agir, la capacité et la dignité des survivant(e)s, guidera l'action collective de transformation pour faire croître la protection, la prévention et l'accès à des services qui sauvent des vies.

Dans le cadre de cette stratégie, nos efforts se concentreront sur la participation des femmes, leur leadership décentralisé et le renforcement des capacités d'intervention, en optant pour l'innovation en vue de renforcer les résultats. Nous travaillerons en partenariat, à la croisée des efforts de l'action humanitaire, du développement et de la construction de la paix pour parvenir à un impact durable.

Les acteurs locaux, en tant qu'intervenants de première ligne, sont les mieux placés pour concevoir des solutions, donner une direction et renforcer l'engagement communautaire pour en finir avec les VBG dans les situations d'urgence. Nous avons donc fixé de nouveaux objectifs ambitieux en matière de représentation par les acteurs locaux, notamment les gouvernements, ainsi que les organisations dirigées par des femmes et autres organisations de la société civile.

Mandaté par le Comité permanent interorganisations en tant que chef de file de la coordination de la lutte contre la VBG, l'UNFPA s'est engagé à guider une action conjointe, renforcée par nos partenariats dans le cadre de l'Appel à l'action pour la protection contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence.

L'UNFPA s'engage à déployer des coordinateurs VBG afin de piloter une approche cohérente, globale et harmonisée en matière de préparation, de prévention, d'atténuation des risques et d'intervention. Nous augmenterons également l'investissement dans les données et de l'information afin de renforcer la base de données probantes aux fins de faciliter la mobilisation des ressources.

Nous sommes intimement convaincus que notre travail de longue date dans des contextes de développement, d'action humanitaire et de construction de la paix pour en finir avec les VBG et les autres pratiques néfastes en la matière et pour promouvoir l'égalité des genres améliorera le rayon de l'action collective ainsi que l'impact de chaque membre du Domaine de responsabilité sur les VBG.

L'UNFPA est fier d'endosser le rôle de Champion de la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels du Comité permanent interorganisations (IASC) en 2021. Même si nos mécanismes de coordination peuvent être différents, les survivant(e)s de l'exploitation et des abus sexuels sont des survivant(e)s des VBG. Ces personnes sont donc en droit de recevoir le même soutien et les mêmes services, tout en bénéficiant d'actions de prévention et d'intervention cohérentes. Je compte sur votre soutien, en votre qualité de champions, pour rester vigilants et remettre en cause, faire cesser et signaler toute situation d'abus.

Partout dans le monde, les femmes et les filles ont le droit de vivre en paix au sein de leur foyer. Elles ont le droit d'être à l'abri de la violence et sans craindre d'en subir. En finir avec la violence basée sur le genre est une question de dignité. C'est également une affaire de pouvoir. Utilisons notre pouvoir et nos partenariats pour empêcher la violence. Tant que nous n'aurons pas éradiqué ce fléau, veillons à ce que celles et ceux qui en souffrent aient accès à l'information, au soutien et aux services dont elles et ils ont besoin pour survivre, guérir et se reconstruire.

La présente Stratégie guidera l'action collective vers un monde où chaque femme et chaque fille pourra rêver d'un avenir meilleur, qu'elle aura l'occasion de connaître, un monde de paix, de développement durable et de droits humains pour tous.



Dra. Natalia Kanem

Secrétaire générale adjointe des Nations Unies
et Directrice exécutive de l'UNFPA



REMERCIEMENTS



Le Domaine de responsabilité Violence basée sur le genre (GBV AoR) souhaite remercier l'ensemble des organisations et des personnes qui ont apporté leurs connaissances et leur expertise à l'élaboration de cette stratégie.

Merci à toutes les personnes qui se sont jointes aux consultations à distance ou en présentiel, en participant aux discussions ouvertes et constructives sur les mesures à prendre pour améliorer l'impact et réaliser de nouveaux progrès afin de lutter contre la VBG dans les situations de crise humanitaire.

Merci aux coordinateurs et coordinatrices VBG qui ont apporté de précieuses informations détaillées et contextuelles sur les priorités et les enjeux dans leurs contextes opérationnels. Ils ont également contribué, par leur expertise et leur réflexion aux mesures nécessaires pour



améliorer la coordination, la prévention, l'atténuation des risques et l'intervention en matière de VBG.

Merci aux acteurs de la lutte contre les VBG dans les situations de crise à travers le monde qui nous ont fait part des difficultés opérationnelles auxquelles ils sont confrontés, leurs innovations et leurs réussites pour améliorer l'intervention humanitaire au bénéfice des survivant(e)s des VBG. Ils nous ont également fait part de leurs réflexions sur des changements de méthodes de travail qui ont conduit à l'élaboration de cette stratégie.

Merci aux représentants des membres principaux et associés du GBV AoR qui ont exposé les points de vue et opinions de nombre de leurs collègues, en nous faisant partager leur expertise et leurs connaissances spécialisées dans de nombreux domaines relevant de la prévention, de l'atténuation des risques et de l'intervention en matière de VBG, poursuivant ainsi la construction de l'identité du GBV AoR.

Nous aimerions enfin exprimer notre reconnaissance envers nos partenaires au sein de la communauté des donateurs qui continuent de s'engager activement aux côtés du GBV AoR et de porter le message de la nécessité de s'atteler à la question des VBG dans les situations de crise humanitaire.

SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE DU GBV



Vision

Les violences basées sur le genre sont éradiquées de toutes les crises humanitaires.

Mission

Le GBV AoR applique un point de vue féministe dans sa promotion de l'action collective visant à améliorer l'efficacité et la redevabilité de l'intervention humanitaire aux fins de la prévention et de l'atténuation de toutes les formes de violence basée sur le genre et la réponse à ces dernières, dans le but de s'assurer que le pouvoir d'agir et la capacité des survivant(e)s dans toutes leurs diversités sont reconnus et renforcés et que des efforts de prévention sont effectivement déployés pour traiter et transformer les inégalités de genre sous-jacentes.

Priorités stratégiques

Priorité stratégique n° 1

Soutenir une coordination solide et efficace de l'action de lutte contre les VBG dans les situations de crise humanitaire.

Priorité stratégique n° 2


Renforcer les partenariats et faciliter le plaidoyer conjoint pour s'assurer de l'intégration des interventions contre les VBG dans l'action humanitaire et veiller à ce que cette action reste au centre de l'intervention humanitaire.

Priorité stratégique n° 3

Promouvoir les enseignements tirés, définir des normes et communiquer sur les bonnes pratiques et les approches inclusives en faveur des services de prévention, d'atténuation des risques et d'intervention en matière de VBG.

Priorité stratégique n° 4

Soutenir une communauté de lutte contre les VBG solide, diverse et inclusive qui continue à innover et à travailler en partenariat selon une approche entre action humanitaire, pour le développement et pour la paix.



Principes opérationnels

(qui recourent les objectifs stratégiques)

- Approche axée sur les survivant(e)s
- Égalité des genres
- Partenariats
- Localisation
- Redevabilité

Facteurs déterminants

- Adhésion
- Gouvernance
- Communication
- Flexibilité et adéquation des ressources

RÔLE DU GBV AOR



Le Domaine de responsabilité Violence basée sur le genre (GBV AoR) est l'instance internationale de coordination et de collaboration autour de la prévention, de l'intervention et également de l'atténuation des risques en matière de VBG dans les situations de crise humanitaire dans le cadre du système de groupes sectoriels (Système Cluster). Le GBV AoR constitue un domaine d'intervention au sein du Cluster mondial Protection (GPC). Il cherche à renforcer le degré de préparation et les capacités techniques à l'échelle systémique afin d'apporter des réponses aux crises humanitaires, par la réunion d'organisations non gouvernementales, d'organismes des Nations Unies, d'universitaires et d'autres parties autour de l'objectif commun d'une intervention vitale, prévisible, redevable et efficace sur la question des VBG¹. Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a assuré la coordination du GBV AoR avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), jusqu'en 2017 ; depuis cette date, l'UNFPA assume seul ce rôle de pilotage et officie en qualité de fournisseur de dernier ressort.

Le GBV AoR applique la définition de la violence basée sur le genre du comité permanent interorganisations (IASC) : la violence basée sur le genre est un terme générique désignant tous les actes préjudiciables infligés à une personne contre son gré et fondés sur les différences sociales entre les hommes et les femmes (le genre)². Sont également concernées les menaces de tels actes, et ce, que ce soit dans la sphère publique ou dans la sphère privée.

Le terme VBG sert à souligner la manière dont les inégalités systémiques entre les genres constituent une caractéristique et un socle fondateur de la plupart des formes de violence exercées à l'égard des femmes et des filles dans toutes leurs diversités. Il est un reflet des relations de pouvoir inégalitaires et du fait que cette violence est souvent utilisée afin de maintenir, voire renforcer les inégalités de genre. La discrimination fondée sur le genre est la cause de nombreuses formes de violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes à l'orientation sexuelle et l'identité de genre diverses. Son impact est également plus important. La discrimination fondée sur le genre contribue à l'acceptation généralisée et à l'invisibilité de cette violence si bien que ses auteurs n'en sont pas tenus pour responsables et les survivant(e)s sont dissuadé(e)s de la dénoncer et se voient de fait refuser tout accès à un soutien.

.....

- 1 Note sur les contextes liés aux réfugiés et les situations mixtes : fort des responsabilités qui lui ont été confiées, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est l'organisme chef de file de la protection des réfugiés, qui recherche des solutions au sein du système des Nations Unies et mobilise un éventail plus large de parties prenantes dans ces contextes. La *Note conjointe HCR-OCHA sur les situations mixtes : Coordination dans la pratique* du 24 avril 2014 clarifie les questions de leadership et de coordination dans les situations où un coordonnateur humanitaire a été désigné et qu'une opération conduite par le HCR en faveur des réfugiés est également en cours. Voir : unhcr.org/fr/excom/icm/53d261596/note-conjointe-hcr-ocha-coordination-situations-mixtes-pratique.html.
- 2 IASC, *Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire : réduction des risques, promotion de la résilience et aide au relèvement*. Comité permanent interorganisations, Genève (Suisse), 2015. Disponible sur le site Internet de l'équipe de soutien à la mise en oeuvre des directives relatives à la violence basée sur le genre à l'adresse suivante : <http://gbvguidelines.org/fr/>.

La présente stratégie expose la vision, la mission et les objectifs stratégiques du GBV AoR. Elle présente, dans le détail, les travaux nécessaires pour atteindre ces objectifs au cours des cinq prochaines années (2021-2025). Le GBV AoR exécutera les principales fonctions suivantes :

- Direction et coordination mondiales
- Soutien aux mécanismes de coordination de terrain
- Plaidoyer, communication et engagement des partenaires
- Enseignements tirés, développement et renforcement des capacités³
- Définition de politiques et de normes

Dans le cadre de cette stratégie, le GBV AoR apportera son soutien aux structures de coordination humanitaire souples et inclusives qui s'adaptent aux besoins uniques de la population et à la nature souvent imprévisible d'une crise humanitaire au fur et à mesure de son évolution. Les fonctions de coordination seront adaptées à l'objectif recherché dans le contexte dans lequel survient une crise humanitaire. Elles s'efforceront de soutenir et d'appuyer les capacités et le leadership locaux.

SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

La santé mentale et le soutien psychosocial (SMSP) forment une composante essentielle des services d'intervention multisectorielle pour les survivant(e)s des VBG. Les survivant(e)s des VBG peuvent en effet connaître des effets psychologiques et sociaux continus et durables dus à la violence qu'ils ou elles ont subie, au silence et à la stigmatisation qui entourent les VBG, à un manque de soutien familial et communautaire et de services de prise en charge adaptés, à un sentiment de honte intériorisé et à un manque de pouvoir et de ressources pour garantir leur propre sécurité ou celle de leurs enfants. Les effets psychosociaux de la VBG étant systémiques, il est essentiel que le soutien en matière de SMSP soit également de nature systémique et qu'il s'accompagne d'une compréhension approfondie des expériences vécues en matière d'inégalités de genre, de violence, de discrimination et de risques liés à la sécurité. Des services de SMSP de qualité pour les survivant(e)s se doivent d'être axés sur les survivant(e)s, adaptés en fonction de l'âge ; ils doivent contribuer à construire une résilience communautaire individuelle et collective et venir à l'appui de mécanismes d'adaptation positifs. Ce soutien peut être dispensé dans des espaces sûrs réservés aux femmes et aux filles, par la prise en charge des cas de VBG, par un soutien psychosocial ciblé et par des soins cliniques destinés aux survivant(e)s des VBG.

.....

3 Le GBV AoR continuera de collaborer avec le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) afin de veiller à ce que toutes les responsabilités respectivement confiées et les exigences et expériences spécifiques des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants se reflètent dans toutes les directives, dans tous les outils et autres matériaux utiles, selon les besoins. Les produits du GBV AoR se rapportant aux normes et outils, tels que les Normes minimales relatives à la VBG, sont également utiles aux acteurs qui interviennent dans les camps de réfugiés et les campements de migrants. Le HCR et l'OIM garantiront la poursuite de la coordination avec le GBV AoR et veilleront à la diffusion des directives et outils convenus et au développement continu des capacités des membres des effectifs à leur égard.

FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ

L'Agenda « Femmes, paix et sécurité » se compose de 10 résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, à commencer par la résolution 1325 et trois résolutions ultérieures de l'Assemblée générale, qui établissent le cadre pour aborder et comprendre l'impact différencié des conflits sur les femmes et les filles.

Les travaux du GBV AoR sont étroitement alignés sur les actions au titre des piliers « Protection » et « Secours et relèvement » de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité ». Des pays qui ont pris des engagements dans cette agenda, en particulier ceux possédant un plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité, se sont engagés à mettre en place des mesures phares qui protègent les femmes et les filles des VBG dans les situations de crise humanitaire.

Le GBV AoR adhère aux principes de l'action humanitaire en matière d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Il ne s'investit pas dans les aspects politiques de la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cependant, le GBV AoR reconnaît qu'il existe souvent des partenariats et des chevauchements majeurs entre le travail conduit aux niveaux mondial, régional et national et les acteurs et les acteurs engagés dans l'Agenda « Femmes, paix et sécurité ».



ÊTRE À LA HAUTEUR DE L'ENJEU



En 2021, 235 millions de personnes environ auront besoin d'aide humanitaire et de protection. Ce nombre a grimpé à 1 personne sur 33 dans le monde – soit une hausse importante par rapport au chiffre de 1 personne sur 45 début 2020, lequel était déjà le plus élevé depuis plusieurs décennies⁴. Dans toutes les crises humanitaires à travers le monde, les femmes et les filles continuent d'être touchées de manière disproportionnée.

Le changement climatique augmente à la fois la fréquence et l'intensité des catastrophes dans le monde. Il intensifie les risques avec des effets à évolution lente tels que les sécheresses et la montée du niveau des mers, et des catastrophes aux effets soudains comme les cyclones, les inondations et les incendies de forêt. Outre l'impact croissant des catastrophes climatiques, les conflits qui se prolongent n'en continuent pas moins de poser leur lot de conséquences complexes, qui se cumulent pour les personnes concernées. Les taux de personnes déplacées dans le monde ont atteint un record historique ; sur la seule année 2019, 24,9 millions de déplacements nouveaux ont été provoqués par des catastrophes et 8,5 millions par des situations de conflits et de violence⁵.

La pandémie mondiale de COVID-19 a gravement perturbé le fonctionnement de la quasi-totalité des sociétés, exacerbant les inégalités, renforçant les obstacles pour accéder aux services clés à destination des groupes vulnérables et amplifiant la violence structurelle existante. Pour de nombreuses personnes, la pandémie est une difficulté supplémentaire qui vient se cumuler aux précédentes : conflits interminables, crises politiques, impacts des risques naturels et aggravation des retombées du changement climatique.





La pandémie peut, potentiellement, stopper, voire faire reculer les acquis obtenus dans l'autonomisation des femmes et des filles et les efforts déployés en faveur de l'égalité des genres. Les mesures mêmes qui ont été prises pour protéger les populations et maintenir les systèmes de santé à flot rendent les femmes et les filles particulièrement vulnérables à diverses formes de violence. Une envolée des signalements de violences perpétrées par un partenaire intime et dans la sphère familiale a été enregistrée par les gouvernements et les prestataires de services à travers le monde, les femmes et les filles se retrouvant confinées à leur domicile avec leurs agresseurs. La fermeture des écoles et les perturbations des activités éducatives ont poussé de nombreuses filles hors des écoles où, pour bon nombre d'entre elles, elles ne retourneront jamais. L'absentéisme des filles, couplé aux conséquences économiques de la pandémie, risque de faire bondir les taux de mariages d'enfants, précoces ou forcés. Les restrictions imposées à l'accès aux centres et services de santé, les limitations de déplacement et la pauvreté croissante ont limité l'accès des femmes et des filles aux services de santé sexuelle et reproductive.

Si la pandémie a exacerbé les risques existants en matière de VBG, elle a simultanément érodé l'espace réservé à la prestation efficace de services de soutien spécialisés et de qualité pour toutes les personnes exposées au risque de VBG et pour les survivant(e)s de cette violence⁶. La prestation de services de lutte contre les VBG est rapidement passée à un mode de livraison à distance et en ligne dans le contexte des confinements et autres restrictions de déplacement. Dans de nombreux cas, toutefois, cette situation a érigé des barrières supplémentaires entravant l'accès aux services pour les survivant(e)s, car bien souvent cet accès suppose une dimension technologique et un accès à Internet, ainsi que la possibilité de se retrouver seul(e) afin de pouvoir faire appel à ces ressources.

.....

4 OCHA, *Aperçu humanitaire mondial 2021*. 2020 Disponible à l'adresse suivante (en anglais) : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/GHO2021_EN.pdf.

5 Voir la « Première section. Tendances mondiales » disponible sur la page consacrée à l'Aperçu humanitaire mondial 2021 (<https://reliefweb.int/report/world/global-humanitarian-overview-2021-enarfres>).

6 Nations Unies, *Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Women*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : www.un.org/sexualviolenceinconflict/wp-content/uploads/2020/06/report/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women/policy-brief-the-impact-of-covid-19-on-women-en-1.pdf.

Le manque de données sexospécifiques qui continue de dominer dans le monde est particulièrement criant dans les situations de crise et inhibe la capacité à s'assurer d'une action humanitaire répondant efficacement aux besoins des femmes et des filles. Cette pénurie de données pénalise nos connaissances sur les expériences vécues par les femmes et les filles lors des crises humanitaires, sur leurs points de vue, leurs forces et leurs besoins, ce qui freine leur inclusion dans les différents niveaux des espaces décisionnels essentiels.

La croyance erronée et persistante qui veut que des preuves doivent précéder l'action contre les VBG dans de nombreuses situations de crise humanitaire empêche la mise en place d'une intervention rapide. Les parties prenantes et les décideurs n'ont pas besoin de preuves attestant l'existence des VBG pour intervenir. Les VBG sont insuffisamment rapportées dans le monde et les données sur les cas d'incidence ne rendent pas compte avec précision de la véritable ampleur de la situation ni de sa gravité. Les systèmes et processus humanitaires appellent souvent à un format étroit d'informations quantitatives qui limite l'espace et la capacité des acteurs de lutte contre les VBG à communiquer sur l'étendue et l'ampleur des risques et des besoins en matière de VBG au sein de la population. Il demeure nécessaire de faire passer un message clé : la priorité est, dans un premier temps, de mettre en place des mesures de prévention, d'atténuation des risques et d'intervention, puis, si les conditions le permettent, d'établir des systèmes de données sûrs et éthiques.

La communauté humanitaire doit nouer des partenariats et créer de nouvelles méthodes de travail afin de soutenir les communautés affectées selon une approche à entre action humanitaire, pour le développement et pour la paix. Pour une action efficace et durable, il faut renforcer la résilience des

systèmes relatifs aux VBG qui existent à l'échelle locale, soutenir les organisations dirigées par des femmes dans leur lutte contre les VBG et autonomiser les femmes et les filles dans toutes leurs diversités en tant que parties prenantes et actrices du changement.

Les niveaux de financement actuels destinés aux VBG dans les crises humanitaires sont nettement inférieurs aux sommes requises pour prévenir la VBG et soutenir les soins et la guérison des survivant(e)s. Des services vitaux de prise en charge des VBG, tels que des soins cliniques aux survivant(e)s et des services de soutien psychosocial, continuent d'être sous-financés et ne sont pas prioritaires dans les crises humanitaires à travers le monde. Il est estimé que seul un tiers des demandes de financement des VBG est financé, ce qui signifie que les besoins de millions de survivant(e)s des VBG touché(e)s par des crises ne sont pas satisfaits et que les ressources sont maigrement réparties entre les bénéficiaires⁷. Cette pénurie

7 Comité international de secours (IRC), *Where is the Money? How the humanitarian system is failing in its commitments to end violence against women and girls*. IRC, New York (États-Unis), 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.rescue.org/sites/default/files/document/3854/wheristhemoneyfinalfinal.pdf.



de financement restreint également la mise en oeuvre de mesures d'atténuation des risques et de prévention, aussi de nombreuses femmes et filles continuent-elles d'être exposées aux VBG en situation de crise humanitaire.

Face au besoin mondial sans précédent et à la volatilité du contexte mondial actuel, le GBV AoR continuera de plaider en faveur d'une attention accrue en faveur d'une action vitale pour prévenir, atténuer et traiter toutes les formes de VBG dans les situations de crise humanitaire. Le droit des femmes et des filles à vivre à l'abri de la violence au sein de leur foyer, de leur famille et de leur communauté est un impératif humanitaire.

ENFANTS ET ADOLESCENTS SURVIVANTS

Les enfants et adolescents survivants⁸ de la VBG ont besoin de soins et de traitements spécialisés qui soient adaptés à leur âge et à leur stade de développement, à leur genre, à leur milieu culturel, à leurs besoins et traumatismes psychologiques, ainsi qu'au type précis d'abus dont ils ont souffert. Il convient de prendre en compte leurs conditions de vie ou leur milieu familial, en étant plus particulièrement vigilants dans le cas des enfants séparés de la personne s'occupant d'eux.

Dans des situations de crise humanitaire, les enfants et les jeunes sont rarement exposés à un seul type de risque des VBG. En raison de leur âge, de leur sexe et de leur statut social, les adolescentes forment l'un des groupes présentant le plus grand risque de subir des VBG, y compris sous la forme de mariages d'enfants, de mariages précoces et forcés. D'une manière générale, les filles mariées avant l'âge de 15 ans ont 50 % plus de risques de subir des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime. Les filles mariées sont plus susceptibles de décrire leur première expérience sexuelle comme une épreuve vécue sous la contrainte⁹. Même si les filles sont jusqu'à trois fois plus susceptibles de subir des violences sexuelles, les garçons peuvent également être la cible d'abus sexuels en raison de leur moindre force et statut compte tenu de leur âge, leur handicap, leur orientation sexuelle, leur identité de genre et d'autres caractéristiques qui se recourent¹⁰.

Des considérations liées à l'âge doivent être incluses dans toutes les évaluations et analyses des besoins en matière de VBG, notamment des consultations adaptées, afin d'appréhender les besoins des enfants et des adolescents survivants et de veiller à ce que les services soient conçus de façon à répondre à leurs besoins précis.

La satisfaction des besoins des enfants et des adolescents survivants des VBG dans des situations de crise humanitaire suppose une expertise technique et une coordination entre les mécanismes et les acteurs VBG et protection de l'enfance aux niveaux national et mondial. Le GBV AoR continue de travailler en partenariat avec le Domaine de responsabilité Protection de l'enfance pour renforcer l'approche vis-à-vis des enfants et des adolescents survivants des VBG à la fois au niveau mondial et national.



-
- 8 Il est admis que le cerveau d'un enfant continue de se développer jusqu'au début de la vingtaine ; par conséquent, la catégorie des adolescents va au-delà de l'âge de 18 ans.
 - 9 UNICEF, *Hidden in Plain Sight: A statistical analysis of violence against children*. UNICEF, New York (États-Unis), 2014. Disponible à l'adresse suivante : www.unicef.org/reports/hidden-plain-sight.
 - 10 Comité international de secours (IRC) et UNICEF, *La prise en charge des enfants ayant subi des violences sexuelles en situations de crise humanitaire*. IRC, New York (États-Unis), 2012. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/73596/file/IRC-CSS-Guide-2012-FR.pdf>.

A close-up photograph of a man with short dark hair, smiling broadly and looking towards the right. He is wearing a light blue t-shirt. The background is slightly blurred, showing what appears to be an outdoor setting with some structures.

INTERSECTIONNALITÉ

L'« intersectionnalité » dans le contexte de la VBG replace les expériences d'une personne dans un cadre permettant de comprendre comment plusieurs formes de pouvoir et d'oppression influent sur l'exposition aux VBG et sur l'accès aux services en lien avec la violence¹¹.

Une réponse efficace aux VBG doit prendre en compte les formes diverses et entrecroisées d'oppression, de discrimination, de privilèges et d'inégalités structurels que les personnes vivent dans un contexte donné. Les inégalités croisées qui affectent les personnes courant un risque de subir de la VBG incluent, entre autres, l'âge, l'appartenance ou l'origine ethnique, la classe, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, l'état civil, le handicap et la croyance religieuse. L'intersectionnalité varie d'une situation à l'autre et évolue dans le temps dans un contexte donné.

Les partenariats avec des organisations locales prenant en charge la question des VBG qui sont représentées et/ou dirigées par des femmes et des filles souffrant d'inégalités croisées sont un aspect essentiel pour garantir l'efficacité de la prévention des VBG et des activités d'intervention en la matière. Les inégalités qui se recoupent doivent être prises en compte lors de la conception, de l'élaboration et du déploiement des évaluations des besoins et des évaluations de la dimension de genre, notamment dans l'analyse qui encadre la planification de l'action humanitaire, ainsi que dans les systèmes de suivi et d'évaluation. Ces mesures permettent une programmation plus efficace de la prévention et de la prise en charge des VBG, et encadrent les interventions en matière d'atténuation des risques. Des représentants des diverses communautés doivent faire partie intégrante de la prévention, de l'atténuation des risques et de l'intervention en commençant par la préparation, l'action anticipatoire et le soutien à la conception de toute évaluation ou de tout programme.

11 GBV AoR, *Normes minimales interorganisations pour la programmation d'actions de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence*. New York, États-Unis, 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/19-200_minimum_standards_report_french-10_jan-1.pdf.



VISION ET MISSION

DU GBV AOR



Vision

Les violences basées sur le genre sont éradiquées de toutes les crises humanitaires.

Misión

Le GBV AoR applique un point de vue féministe dans sa promotion de l'action collective visant à améliorer l'efficacité et la redevabilité de l'intervention humanitaire aux fins de la prévention et de l'atténuation de toutes les formes de violence basée sur le genre et la réponse à ces dernières, dans le but de s'assurer que le pouvoir d'agir et la capacité des survivant(e)s dans toutes leurs diversités sont reconnus et renforcés et que des efforts de prévention sont effectivement déployés pour traiter et transformer les inégalités de genre sous-jacentes.

PRINCIPES OPÉRATIONNELS ET APPROCHES



Redevabilité

Dans tous ses travaux, le GBV AoR cherche à être redevable envers la communauté qu'il sert, plus précisément vis-à-vis des survivant(e)s et de celles et ceux qui courent un risque de subir des VBG. Le GBV AoR oriente son action en fonction du terrain, répond aux besoins des personnes en situation d'urgence et veille à ce que les directives et le leadership mondiaux reflètent ces besoins et puissent être facilement appliqués. Par ailleurs, le principe de redevabilité reflète les engagements pris sous l'égide du IASC, principal organe de coordination du système humanitaire.

Approche axée sur les survivant(e)s

Une approche axée sur les survivant(e)s crée un environnement favorable dans lequel les droits et les souhaits des survivant(e)s sont respectés, leur sécurité est garantie et un traitement digne et respectueux leur est réservé. Reconnaissant que les expériences de VBG affectent souvent le sens du contrôle des survivant(e)s, une approche axée sur les survivant(e)s vise à reconnaître et à respecter le pouvoir d'agir et l'autonomie de la personne survivante en veillant à ce qu'elle reste le principal acteur et décideur tout au long du processus d'accompagnement. Cette approche étaye et édicte l'ensemble des actions du GBV AoR. Il existe des liens explicites entre l'existence de services sociaux, de santé et de protection de qualité, concrets et accessibles aux survivant(e)s des VBG et la réalisation de progrès en faveur de l'égalité des genres.

Égalité des genres

L'égalité des genres est au cœur de la lutte contre les VBG. Elle est la clé de voûte des travaux du GBV AoR. Le GBV AoR reconnaît que les inégalités de genre systémiques et les structures de pouvoir patriarcales sont une cause profonde de la violence perpétrée envers les femmes et les filles. Les programmes relatifs aux VBG centrés sur les survivant(e)s ne traitent pas que de questions de relèvement et de reconstruction. Ils abordent également des questions d'autonomisation et visent la création d'un espace dans lequel les femmes et les filles peuvent s'épanouir et réaliser tout leur potentiel, à l'abri de la violence. Notre travail s'attèle de manière explicite aux désavantages systémiques touchant les femmes et les filles afin de rectifier les dynamiques et les structures de pouvoir inégales qui contribuent à renforcer les inégalités de genre.

Partenariats

Le GBV AoR reconnaît la nécessité de consolider les relations existantes et d'en tisser de nouvelles afin d'améliorer la coordination et la collaboration, en contribuant ainsi à une plus grande cohésion dans la prise en charge des besoins des survivant(e)s et des personnes à risque, tout au long du cycle de programmation humanitaire. Nous devons bâtir des partenariats et des systèmes qui facilitent une meilleure réponse multisectorielle aux besoins des survivant(e)s des VBG et des personnes exposées à un risque de VBG en périodes de crise, et qui permettent de régler les difficultés émergentes en temps voulu.

Localisation

Le GBV AoR appliquera les Principes de partenariat¹² et cherchera à exploiter et démultiplier les capacités locales et nationales en matière de prévention et de prise en charge des VBG, au travers d'organisations dirigées par des femmes, des ministères de tutelle, d'organisations non gouvernementales, de prestataires de services et d'organisations communautaires, tout en veillant à ce que les principes humanitaires soient respectés et à ce que les besoins et les souhaits des survivant(e)s soient toujours considérés en priorité. Des efforts pour privilégier la localisation supposent des activités pérennes et spécifiques. Il est également nécessaire d'appliquer ces principes dans tous les domaines d'intervention et à tous les niveaux d'engagement, depuis les structures d'adhésion des membres et de direction aux niveaux infranationaux et nationaux jusqu'à la participation, à l'influence et à la prise de décision au niveau mondial. Le GBV AoR reconnaît que pour travailler de façon constructive sur la prévention, l'atténuation des risques et la prise en charge des VBG dans les situations de crise humanitaire, il faut jouer un rôle actif afin de donner une place centrale à la voix des femmes et des filles et de transférer le pouvoir à ces dernières dans les communautés touchées.

.....

12 Les principes de partenariat édictés par le Dispositif mondial d'aide humanitaire en juillet 2017 sont les suivants : égalité, transparence, approche axée sur les résultats, responsabilité et complémentarité.





PRIORITÉS STRATÉGIQUES



1

Soutenir une coordination solide et efficace de l'action de lutte contre les VBG dans les situations de crise humanitaire.

2

Renforcer les partenariats et faciliter le plaidoyer conjoint pour s'assurer de l'intégration des interventions contre les VBG dans l'action humanitaire et veiller à ce que cette action reste au centre de l'intervention humanitaire.

3

Promouvoir les enseignements tirés, définir des normes et communiquer sur les bonnes pratiques et les approches inclusives en faveur des services de prévention, d'atténuation des risques et d'intervention en matière de VBG.

4

Soutenir une communauté de lutte contre les VBG solide, diverse et inclusive qui continue à innover et à travailler en partenariat selon une approche entre action humanitaire, pour le développement et pour la paix.

Priorité stratégique n° 1

Soutenir une coordination solide et efficace de l'action de lutte contre les VBG dans les situations de crise humanitaire

- Soutenir et renforcer les capacités des mécanismes de coordination relatifs aux VBG pour assurer avec efficacité et cohérence les fonctions principales de coordination, notamment le soutien et le renforcement des capacités des mécanismes de coordination existants sur le terrain et pilotés à l'échelle locale.
- Renforcer la qualité de la gestion des informations sur les VBG en mettant particulièrement l'accent sur l'identification, l'analyse et le suivi des risques et des besoins liés aux VBG en vue d'améliorer la qualité, la rapidité et l'efficacité de la réponse aux VBG.
- Soutenir les mécanismes de coordination VBG pour renforcer la réponse multisectorielle aux VBG en partenariat avec les acteurs en charge de la protection, de la protection de l'enfance, de la santé, de l'égalité des genres et d'autres intervenants concernés.
- Accroître le soutien pour renforcer les systèmes et les services de lutte contre les VBG afin qu'ils soient mieux préparés et plus aptes à répondre aux crises humanitaires. Documenter les mesures qui ont fait leurs preuves en matière de préparation à la lutte contre les VBG et plaider pour une hausse des financements affectés à ces travaux.



Priorité stratégique n° 2

Renforcer les partenariats et faciliter le plaidoyer conjoint pour s'assurer de l'intégration des interventions contre les VBG dans l'action humanitaire et veiller à ce que cette action reste au centre de l'intervention humanitaire.

- Porter un plaidoyer au niveau mondial en faveur de l'inclusion efficace, sûre et éthique de la prévention, de l'atténuation des risques et de la prise en charge des VBG tout au long du cycle de programmation humanitaire.
- Soutenir les mécanismes de coordination VBG pour plaider en faveur de l'inclusion efficace des priorités relatives à la VBG dans les Aperçus des besoins humanitaires, les Plans de réponse humanitaire et autres documents stratégiques clés.
- Défendre et soutenir l'action sur l'intégration de l'atténuation des risques de VBG dans l'intervention humanitaire par tous les clusters et secteurs.
- Plaider pour la priorisation, l'amélioration de la visibilité, la transparence, le suivi et la codification des financements destinés à la lutte contre la VBG dans toutes les situations humanitaires.
- Renforcer les partenariats et la communication avec la communauté des donateurs afin d'augmenter les financements pour s'atteler à la lutte contre les VBG dans les crises humanitaires, en mettant un accent particulier sur les fonds destinés aux programmes à plus long terme, sur l'accès des organisations dirigées par des femmes et des organisations de défense des droits des femmes aux financements, notamment ceux fondés sur les prévisions.
- Continuer à s'associer à des forums mondiaux prioritaires et à collaborer avec ces derniers pour s'assurer que l'action et les engagements en faveur de la lutte contre les VBG dans les situations d'urgence sont cohérents, se renforcent mutuellement et ne font pas double emploi.



Priorité stratégique n° 3

Promouvoir les enseignements tirés, définir des normes et communiquer sur les bonnes pratiques et les approches inclusives en faveur des services de prévention, d'atténuation des risques et d'intervention en matière de VBG¹³

- Continuer à accumuler des données probantes sur les mesures qui ont fait leurs preuves et les enseignements tirés pour la prévention des VBG, l'atténuation des risques en la matière et la réponse à toutes les formes de VBG, avec un accent particulier accordé au renforcement des services, à l'accessibilité et à l'atteinte des survivant(e)s les plus vulnérables et des personnes à risque.
- Promouvoir l'institutionnalisation des méthodes de travail les plus efficaces sur la base des enseignements tirés d'initiatives actuelles et passées qui contribuent à accroître l'accès et font la promotion de services inclusifs pour les survivant(e)s des VBG dans toutes leurs diversités.
- Définir collectivement les domaines prioritaires d'apprentissage pour le personnel chargé de la lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence (GBViE) et soutenir les initiatives collaboratives d'apprentissage et de renforcement de capacités.
- Diffuser et promouvoir les Normes minimales interorganisations pour la programmation d'actions de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence, et concevoir des mécanismes de redevabilité pour s'assurer que la prévention, l'atténuation des risques et l'intervention en matière de VBG satisfont, voire dépassent ces normes.
- Concevoir et faciliter des plateformes et des canaux assurant une communication simplifiée pour garantir que des ressources techniques, des documents d'orientation, des exemples de bonnes pratiques et d'autres ressources pertinentes sont accessibles à tous les acteurs concernés.
- Investir dans des méthodologies nouvelles et innovantes pour identifier et communiquer efficacement les types de VBG, les besoins en la matière et l'ampleur de ce fléau dans les crises humanitaires, et plaider en faveur d'une meilleure reconnaissance et prise en compte des VBG dans les systèmes humanitaires et les documents stratégiques afin de garantir une analyse et une information en la matière précises et de qualité.

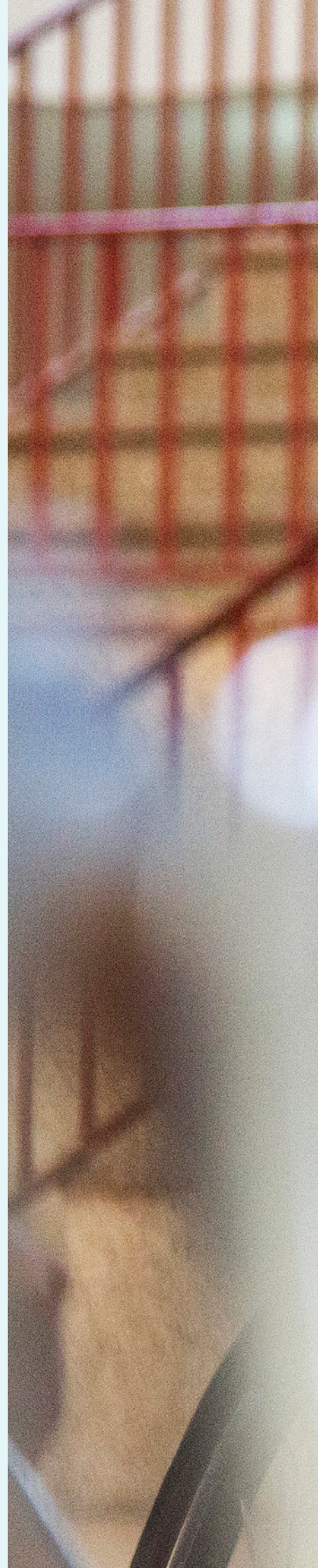
.....

13 Le GBV AoR continuera de collaborer avec le HCR et l'OIM afin de veiller à ce que toutes les responsabilités respectivement confiées et les exigences et expériences spécifiques des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants se reflètent dans toutes les directives, dans tous les outils et autres matériaux utiles, selon les besoins. Les produits du GBV AoR se rapportant aux normes et outils, tels que les Normes minimales relatives à la VBG, sont également utiles aux acteurs qui interviennent dans les camps de réfugiés et les campements de migrants. Le HCR et l'OIM garantiront la poursuite de la coordination avec le GBV AoR et veilleront à la diffusion des directives et outils convenus et au développement continu des capacités des membres des effectifs à leur égard.

Priorité stratégique n° 4

Soutenir une communauté de lutte contre les VBG solide, diverse et inclusive qui continue à innover et à travailler en partenariat selon une approche entre action humanitaire, pour le développement et pour la paix.

- Accroître l'accessibilité du GBV AoR aux acteurs nationaux et locaux en soutenant l'implication active des organisations locales en qualité de membres et dans les activités du GBV AoR, en mettant l'accent en particulier sur les organisations dirigées par des femmes.
- Promouvoir et soutenir une plus grande représentation et influence, sur les forums mondiaux et dans les espaces de décision, des organisations locales et nationales, avec un accent particulier sur les organisations dirigées par des femmes et celles centrées sur l'expérience et la promotion de la voix des femmes et des filles dans toutes leurs diversités.
- Rechercher des synergies et collaborer avec les acteurs du développement, des droits humains, de la paix et de la sécurité, en particulier ceux défendant les droits des femmes et l'égalité des genres, pour faire avancer les efforts de prévention, se préparer aux crises et s'en relever et parvenir à une action collective, tout en reconnaissant et en respectant la diversité de nos rôles, de nos mandats, de nos identités et de nos principes.
- Promouvoir des partenariats sur un pied d'égalité et un accès accru à des financements pour les organisations nationales et locales, avec un accent particulier sur les organisations dirigées par des femmes et celles centrées sur l'expérience et la promotion de la voix des femmes et des filles dans toutes leurs diversités.
- Faciliter la collaboration et les partenariats afin d'identifier les lacunes et les possibilités d'innovation dans la prévention, l'atténuation des risques et l'intervention en matière de VBG dans les crises humanitaires.







FACTEURS DÉTERMINANTS



Adhésion

La présence de membres motivés et actifs est vitale pour garantir un GBV AoR solide et efficace. Les membres représentent un nombre diversifié d'organisations ayant leur propre mandat et leurs domaines d'expertise respectifs, qui sont réunies afin de mener une action collective, en collaboration et en partenariat. Les membres apportent leurs domaines d'expertise spécifiques afin de faire avancer les travaux et l'impact des équipes de travail et des groupes de référence. Le GBV AoR s'engage à soutenir l'adhésion significative et active d'organisations dirigées par des femmes qui travaillent sur la question des VBG aux niveaux mondial, régional et national.

Gouvernance

Des organes de décision réactifs et représentatifs sont cruciaux pour mener une action en temps voulu et s'assurer que le GBV AoR est en mesure d'agir de manière rationalisée et flexible. Fort d'un processus décisionnel efficace, le GBV AoR sera à même de répondre aux crises et aux priorités émergentes. Le GBV AoR conduira un examen de ses structures de gouvernance et de ses procédures décisionnelles lors du lancement de la présente stratégie afin de s'assurer qu'elles sont bien adaptées à l'usage qui en est attendu.

Communication efficace

Le GBV AoR reconnaît l'importance d'une communication interne et externe qui soit solide, claire et cohérente. Une communication efficace en direction de ses membres, des donateurs, des partenaires humanitaires, des mécanismes de coordination de terrain et d'autres acteurs pertinents est cruciale pour atteindre les principaux objectifs de cette stratégie. Le GBV AoR s'efforcera d'accroître l'accessibilité de sa communication par la mise à disposition de documents et l'organisation de forums dans plusieurs langues. Il fera le point sur l'état de sa communication et travaillera à l'élaboration et à la mise en place d'un plan de communication, gage de pratiques systématiques et d'une communication claire et accessible pour toutes les parties intéressées.

Flexibilité et adéquation des ressources

Afin d'atteindre les objectifs de ce plan stratégique, le GBV AoR doit disposer de ressources adéquates et suffisamment flexibles. Veiller à la pérennité du financement de ses ressources humaines clés et élargir le socle de financement de ses activités est tout aussi indispensable à la pleine mise en oeuvre du présent plan stratégique.

L'équipe de coordination du GBV AoR siège au Bureau humanitaire de l'UNFPA. L'UNFPA en tant qu'organisation chef de file engage des ressources de base pour doter en effectif et soutenir les opérations de l'équipe de coordination du GBV AoR. Les membres clés du GBV AoR fournissent également des ressources humaines, notamment afin d'appuyer des groupes de travail ou des thématiques précises du GBV AoR. Le GBV AoR s'efforcera de conserver les postes actuels au sein de l'équipe de coordination, tout en élargissant les principaux domaines présentant des besoins.

Le partenariat stratégique entre l'UNFPA, NORCAP et le mécanisme des conseillers régionaux sur la VBG dans les situations d'urgence (REGA)¹⁴, géré par l'équipe de coordination mondiale du GBV AoR¹⁵, a permis d'intensifier l'appui technique régional aux clusters VBG. La contribution des équipes régionales de soutien du GBV AoR au plaidoyer régional et au positionnement interorganisations ainsi que les efforts plus larges de renforcement des capacités ancrés dans les institutions universitaires régionales sont bien reconnus. L'appui technique actuel à distance et dans les pays sur les fonctions de coordination principales en matière de VBG, notamment la gestion des informations, vient appuyer la mise en oeuvre de la présente stratégie. L'UNFPA s'est engagé à poursuivre son soutien à la gestion, à la facilitation et à l'hébergement des équipes régionales de soutien du GBV AoR.

En tant qu'organisme chef de file, l'UNFPA s'engage à mettre en place des coordinateurs consacrés aux VBG pour piloter des mécanismes de coordination efficaces et inclusifs entre les groupes sectoriels du IASC. Ces mécanismes font la promotion d'une approche cohérente, complète et coordonnée des VBG ; ils visent également à augmenter l'investissement dans les données et l'analyse afin de soutenir le plaidoyer fondé sur des preuves et la mobilisation des ressources.

.....

14 Les équipes régionales de soutien du GBV AoR sont composées des responsables des équipes REGA, des spécialistes régionaux VBG en gestion de l'information et en coordination des situations d'urgence, ainsi que de coordinateurs des partenariats universitaires. Elles sont basées à Bangkok, au Caire, à Dakar, à Nairobi et à Panama.

15 Le coordinateur adjoint du GBV AoR supervise les équipes de soutien régionales du GBV AoR et gère le projet REGA au nom du GBV AoR. Les membres et coordinateurs du GBV AoR sont consultés sur le mandat de la mission, ce qui assure un appui technique interorganisations de haut niveau et de qualité ancré dans les priorités des sous-groupes sectoriels GBV et du IASC. NORCAP est responsable de tous les aspects liés à la gestion des fichiers de candidats. La gestion des programmes, notamment le



SUIVI ET ÉVALUATION



Le GBV AoR s'engage à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation ainsi que les enseignements tirés de son expérience de la mise en oeuvre, dans la lignée des priorités et conclusions stratégiques énoncées dans la présente stratégie. Un ensemble d'indicateurs clés de performance et des outils de collecte de données pertinents permettront de recueillir de façon continue les principaux résultats qui sont directement reliés aux priorités stratégiques.

Ce plan stratégique s'accompagne d'un plan de travail triennal qui reprendra les principaux produits des domaines d'action convenus, avec calendriers et attribution des responsabilités à l'appui. Le GBV AoR conduira un suivi régulier des progrès accomplis par rapport au plan de travail et aux indicateurs clés de performance.

Au terme du plan de travail triennal, les membres clés se réuniront pour formuler un plan de travail biennal aux fins de la mise en oeuvre et de la réalisation des objectifs de la stratégie en 2024-2025. Dans le même temps, les indicateurs clés de performance feront l'objet d'un exercice de revalidation, de même que les outils de collecte de données pertinents.

Enfin, l'équipe de coordination du GBV AoR et les équipes REGA seront également guidées par une Théorie du changement, avec des indicateurs de résultats clairs, au niveau des produits et des résultats, s'inscrivant dans un cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. Une évaluation indépendante au niveau des résultats est recommandée en 2025.

SURVIVANTS DE SEXE MASCULIN

Le GBV AoR reconnaît l'importance de s'assurer que les voies d'orientation, les procédures opérationnelles permanentes et les évaluations des besoins incluent et traitent les besoins des hommes et garçons survivants de violences sexuelles et que tous les secteurs de l'intervention humanitaire concernés sont engagés dans la réponse à ces besoins. À cet effet, le GBV AoR a élaboré une directive pour garantir que les survivants de sexe masculin bénéficient d'un accès sécurisé au soutien et aux services dont ils ont besoin sans compromettre la sécurité des services de lutte contre les VBG pour les femmes ou les filles ni en réduire l'accès pour ces dernières.

Le GBV AoR reconnaît et respecte le fait que ses membres ont des objectifs démographiques qui diffèrent et des approches divergentes de leurs modes respectifs de prévention, d'atténuation des risques et de réponse aux VBG, conformément aux mandats et aux spécialisations techniques de chaque organisation.

PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE



La présente stratégie a été élaborée à la suite d'un examen de la mise en oeuvre de la stratégie 2018-2020 et de consultations exhaustives conduites avec des membres de la communauté de lutte contre les VBG et des membres du GBV AoR et de leurs contributions.

Le processus d'élaboration de la stratégie a été piloté par un consultant indépendant et guidé par un groupe de conseillers composé de représentants des principaux membres, du réseau REGA, des coordinateurs VBG, des membres de l'équipe de coordination du GBV AoR et du Cluster mondial Protection. En vertu de ce processus collaboratif, la stratégie du GBV AoR reflète les besoins et les ambitions du GBV AoR dans sa globalité, notamment de l'organisme chef de file, des principaux membres et de ceux engagés dans des travaux de prévention, d'atténuation des risques et d'intervention en matière de VBG au niveau opérationnel dans les contextes de personnes déplacées. Les donateurs ont également fait part de leurs réflexions. Les consultations se sont tenues entre septembre 2020 et mars 2021. Elles ont inclus 15 discussions de groupes, 32 entretiens avec des informateurs clés et deux enquêtes.

Documents fondamentaux

La présente stratégie quinquennale pour le GBV AoR a été élaborée de façon à coïncider avec les documents clés du cadre stratégique 2020-2024¹⁶ du Cluster mondial Protection et de la feuille de route et du plan d'action de l'Appel à l'action pour la protection contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence 2021-2025¹⁷.

L'Appel à l'action est une initiative multipartite lancée en 2013 pour transformer radicalement la façon d'aborder les VBG dans les situations d'urgence humanitaire. L'objectif est de conduire le changement et de favoriser la redevabilité de sorte que chaque action humanitaire, dès les premiers stades d'une crise, inclue les politiques, les systèmes et les mécanismes pour atténuer les risques de violence basée sur le genre, en particulier la violence à l'égard des femmes et des filles, et fournir des services sûrs et complets aux personnes touchées par les VBG. À la différence du GBV AoR, qui se concentre sur les situations impliquant des personnes déplacées, l'Appel à l'action englobe les VBG dans les situations concernant des réfugiés et des migrants.

De nombreux membres du GBV AoR sont également des partenaires de l'Appel à l'action et ont pris des engagements au titre de la feuille de route et du plan d'action. Les deux démarches sont synchronisées et soutiennent mutuellement les mêmes buts et objectifs.

.....

16 Cluster mondial Protection, *Protection in Climate of Change: Strategic Framework 2020–2024*. 2019 Disponible à l'adresse suivante : www.globalprotectioncluster.org/wp-content/uploads/GPC-Strategic-Framework_digital_version-1.pdf.

17 *Appel à l'action pour la protection contre les violences basées sur le genre dans les situations d'urgence. Feuille de route 2021-2025*. Disponible sur le site Internet de l'Appel à l'action (www.calltoactiongbv.com/what-we-do).



AIDE SOUS FORME DE TRANSFERTS EN ESPÈCES ET DE BONS D'ACHAT

L'aide sous forme de transferts en espèces et de bons d'achat peut couvrir les besoins vitaux immédiats des survivant(e)s des VBG, tels que le coût des traitements médicaux d'urgence et les coûts de transport, dans le cadre d'un processus sûr et confidentiel de gestion des cas de VBG. Ce type d'aide peut offrir discrétion et flexibilité par comparaison avec une assistance matérielle, ce qui peut être particulièrement utile aux personnes potentiellement plus exposées à la VBG et à une perte de revenus en raison des inégalités croisées¹⁸.

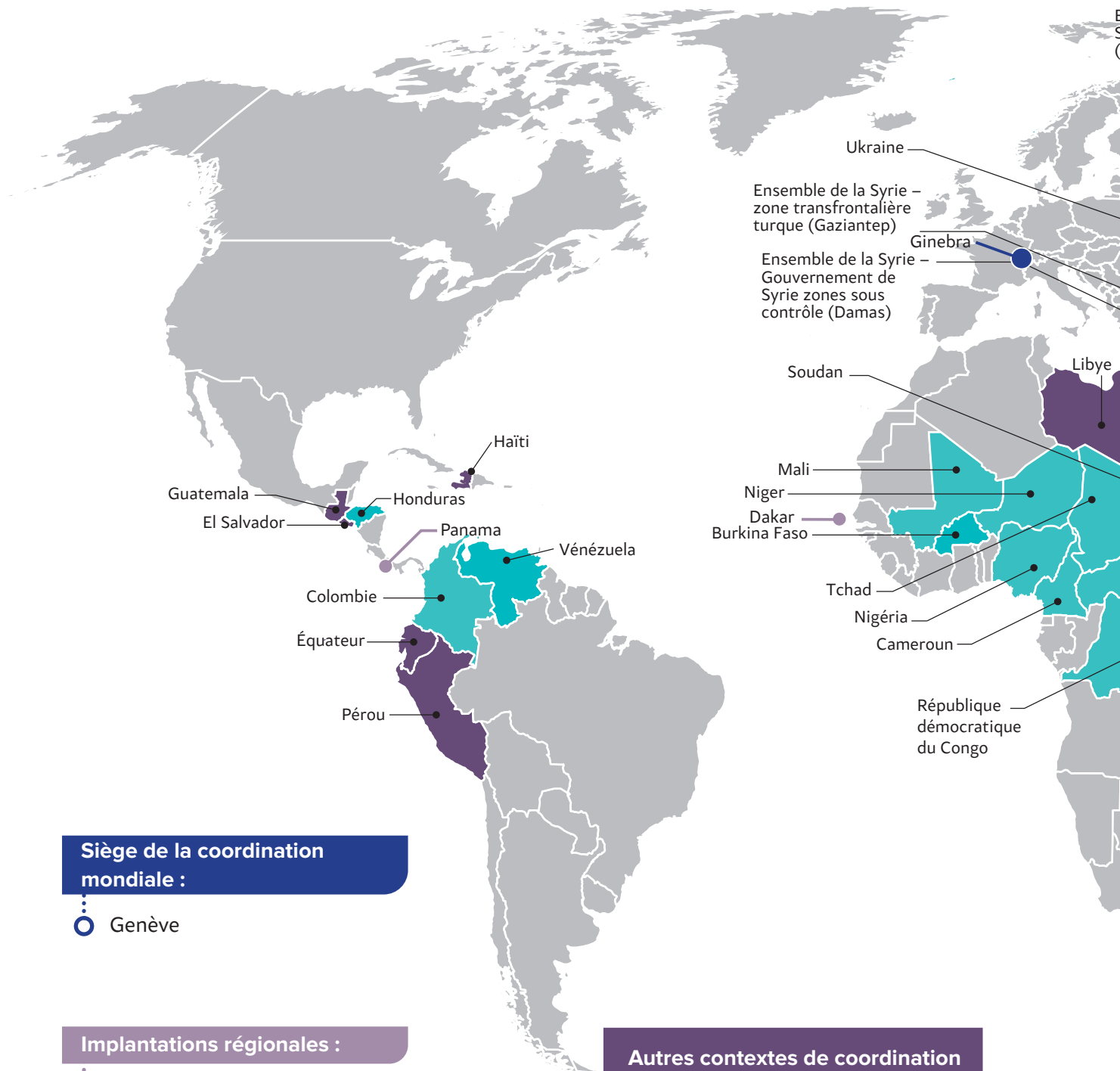
À compter de 2019, l'aide sous forme de transferts en espèces et de bons d'achat a été la modalité de prédilection dans près d'un cinquième de l'aide humanitaire dispensée dans le monde¹⁹. Afin de maximiser l'efficacité de cette aide, les acteurs humanitaires doivent instaurer des mesures d'atténuation des risques de VBG. Cela contribuera à s'assurer que la conception de l'aide sous forme de transferts en espèces et de bons d'achat et sa livraison sont fiables et adaptées à la situation et que cette modalité ne crée aucune tension ni n'aggrave les tensions existantes, et ne génère pas non plus de violence pour ses destinataires²⁰.

Le GBV AoR, au nom des groupes de coordination VBG nationaux, s'est engagé à plébisciter la prévention et l'atténuation des risques de VBG à travers toutes les aides sous forme de transferts en espèces et de bons d'achat, et l'adoption d'une perspective tenant compte des VBG et de la protection dans le transfert monétaire à usage multiple.

18 Disponible à la rubrique « Gender and Inclusion » du site Internet du Cash Learning Partnership (www.calpnetwork.org/themes/gender-and-inclusion/).

19 Cash Learning Partnership (CaLP) (2020). *The State of the World's Cash 2020: Cash and Voucher Assistance in Humanitarian Aid*. CaLP, 2020. Disponible à l'adresse suivante : www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/2020/07/SOWC2020_Full-report.pdf.

20 UNFPA, *Transferts Monétaires (TM): Votre rôle en tant que coordinatrice VBG*. Bureau humanitaire de l'UNFPA, Genève (Suisse), 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.calpnetwork.org/wp-content/uploads/ninja-forms/2/FR_CVA-Your-Role-as-a-GBV-Coordinator_final.pdf.



Siège de la coordination mondiale :

● Genève

Implantations régionales :

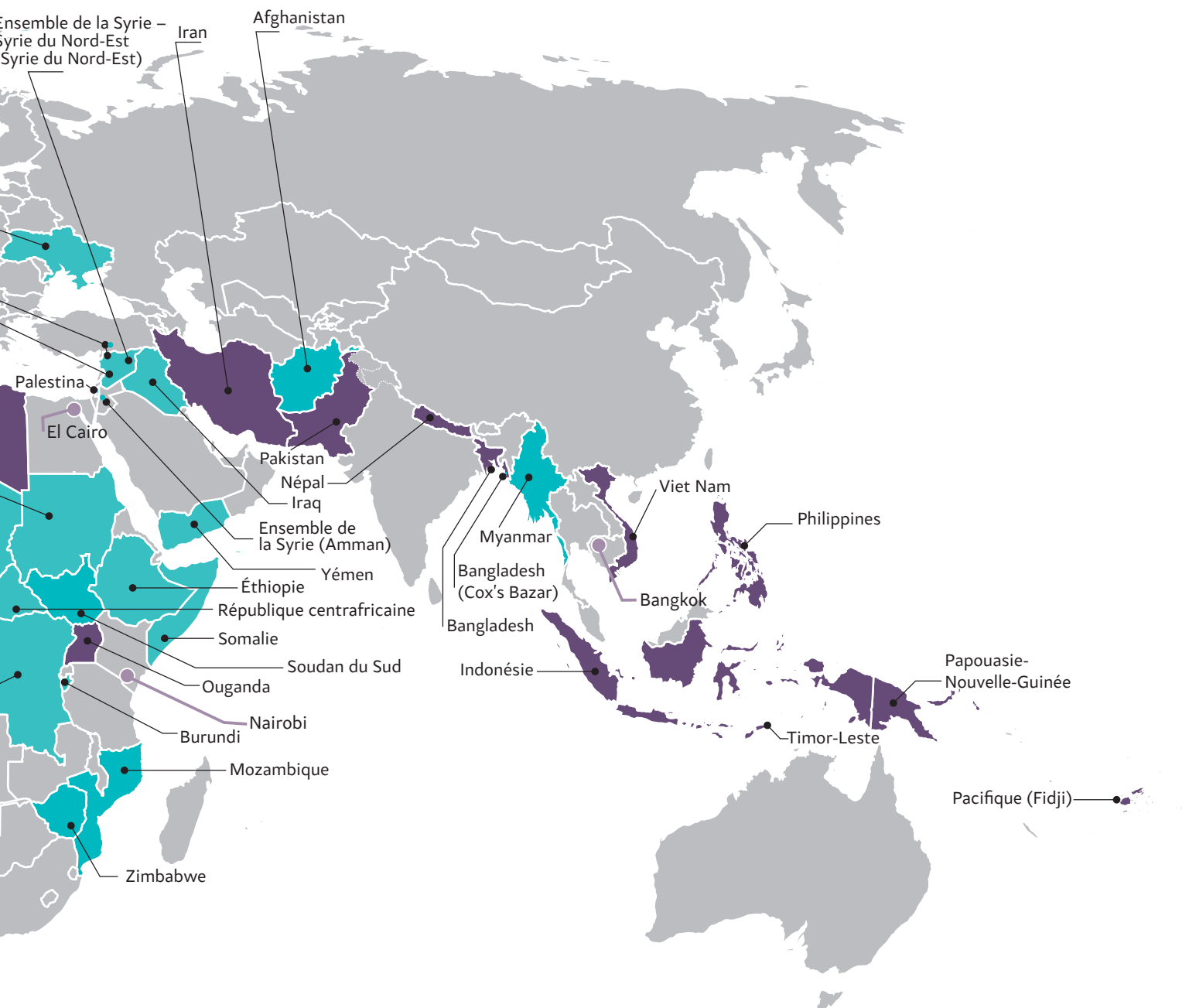
- Nairobi
- Bangkok
- Dakar
- Le Caire
- Panama

Autres contextes de coordination VBG :**

- Bangladesh
- El Salvador
- Équateur
- Guatemala
- Haïti
- Indonésie
- Iran
- Libye
- Népal
- Ouganda
- Pacifique (Fidji)
- Pakistan
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Pérou
- Philippines
- Timor-Leste
- Viet Nam

* La ligne pointillée représente approximativement la ligne de démarcation au Jammu-et-Cachemire acceptée par l'Inde et le Pakistan. Les parties ne sont pas encore parvenues à un accord définitif sur le statut du Jammu-et-Cachemire.

** Les Autres contextes incluent les situations suivantes : action d'anticipation, préparation, plans d'urgence face aux catastrophes et situations mixtes.



Groupe sectoriel / Secteur / Contexte similaire à un groupe sectoriel :

- Afghanistan
- Bangladesh (Cox's Bazar)
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Colombie
- Ensemble de la Syrie – Gouvernement de Syrie zones sous contrôle (Damas)
- Ensemble de la Syrie – Syrie du Nord-Est (Syrie du Nord-Est)
- Ensemble de la Syrie – zone transfrontalière turque (Gaziantep)
- Ensemble de la Syrie (Amman)
- Éthiopie
- Honduras
- Iraq
- Mali
- Mozambique
- Myanmar
- Niger
- Nigéria
- Palestine
- Rép. démocratique du Congo
- République centrafricaine
- Somalie
- Soudan
- Soudan du Sud
- Tchad
- Ukraine
- Yémen
- Zimbabwe

GLOSSAIRE



Violence basée sur le genre

La violence basée sur le genre (GBV) est un terme générique désignant tous les actes préjudiciables infligés à une personne contre son gré et fondés sur les différences sociales entre les hommes et les femmes (le genre). Sont concernés tous les actes causant un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles, la menace de tels actes, la contrainte et d'autres privations de liberté, que ce soit dans la sphère publique ou privée²¹.

Prévention

La prévention désigne l'adoption de mesures pour empêcher la violence basée sur le genre de se produire pour la première fois²². La prévention primaire vise à éradiquer les causes profondes des VBG : inégalités de genre, exclusion et discrimination. Les approches de prévention s'attachent à modifier les comportements et à changer les attitudes en s'attendant aux normes sociales néfastes ainsi qu'aux questions structurelles liées aux inégalités de genre. Les approches de prévention des VBG peuvent être intégrées dans la conception des services d'intervention en matière de VBG (par exemple, santé,

soutien psychosocial et prise en charge des cas). Le changement structurel et la modification des normes sociales à long terme constituent un volet particulièrement central des phases prolongées et de relèvement des crises humanitaires.

Atténuation des risques

L'atténuation des risques de VBG englobe tout un éventail d'activités dans le cadre de l'intervention humanitaire qui visent, dans un premier temps, à identifier les risques de VBG, puis à prendre des mesures spécifiques afin de réduire ces risques. Des risques liés aux VBG peuvent exister dans l'environnement au sens large, au sein de la famille et de la communauté, ainsi que dans la prestation de services d'aide humanitaire. Sur le plan pratique, l'atténuation des risques de VBG suppose de prendre des mesures pour : a) éviter d'engendrer ou d'accroître le risque de VBG associé aux programmes humanitaires ; b) faciliter et suivre l'accès sécurisé des populations vulnérables aux services d'aide humanitaire et leur utilisation de ces derniers ; c) identifier et réduire activement les risques de VBG au sein de l'environnement ainsi que lors de la livraison des programmes et des services²³.

.....
21 IASC (2015).

22 GBV AoR (2019). Voir les pages 101 et 102 qui traitent de la prévention primaire, secondaire et tertiaire.

23 Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire, *What is Gender-based Violence Risk Mitigation?* 2021. Disponible à l'adresse suivante : <http://gbvguidelines.org/wp/wp-content/uploads/2021/03/What-is-GBV-Risk-Mitigation.pdf>.



Réponse ou intervention

La réponse ou l'intervention d'urgence désigne la prestation de services d'urgence et la fourniture d'une aide publique pendant ou immédiatement après une crise humanitaire afin de sauver des vies, de réduire les conséquences sanitaires, d'assurer la sécurité publique et la protection et de répondre aux besoins essentiels des femmes, des filles, des garçons et des hommes au sein de la population touchée. Cette étape peut durer quelques jours ou quelques semaines, voire s'étendre sur plusieurs mois ou sur plusieurs années, en particulier dans des situations prolongées d'insécurité et de déplacement de personnes²⁴. Les services d'intervention multisectorielle en matière de VBG englobent les soins de santé, le soutien psychosocial, la gestion des cas de VBG, l'orientation, les espaces sécurisés réservés aux femmes et aux filles et la fourniture d'aide et de conseils juridiques. Par ailleurs, la fourniture de trousseaux d'hygiène, d'une aide sous forme de

transferts en espèces et de bons d'achat ainsi qu'un appui à l'autonomisation économique et aux moyens de subsistance font partie intégrante d'une intervention substantielle en matière de VBG.

Préparation

Étant donné la fréquence accrue des situations d'urgence complexes et leur capacité à déstabiliser les sociétés, la préparation est décisive pour s'assurer d'une intervention rapide et fonctionnelle en toutes situations. De nombreuses actions essentielles doivent être entreprises de manière coordonnée dès les premiers stades de préparation aux situations d'urgence. Les efforts de préparation aux situations d'urgence doivent s'attacher à garantir des capacités et des connaissances adéquates, tout en renforçant la capacité à anticiper l'impact des situations d'urgence, à y répondre et à s'en relever²⁵.

24 GBV AoR (2019).

25 GBV AoR (2019).



Relèvement

Le relèvement désigne le processus qui fait suite aux opérations de secours. Il vient à l'appui de la transition vers la reconstruction et le développement à long terme. Les mesures de relèvement sont plus efficaces si elles ont été anticipées et facilitées dès le début d'une intervention humanitaire. Le relèvement suppose le rétablissement et l'amélioration des installations, des moyens de subsistance et des conditions de vie des communautés touchées par une crise, et notamment des efforts pour réduire les risques engendrés par la crise²⁶.

Approche axée sur les survivant(e)s

Une approche axée sur les survivant(e)s crée un environnement favorable dans lequel les droits et les souhaits des survivant(e)s sont respectés

et leur sécurité est garantie, et un traitement digne et respectueux leur est réservé²⁷.

Organisations de défense des droits des femmes et organisations dirigées par des femmes

Une organisation de défense des droits des femmes est : a) une organisation qui s'identifie de la sorte dans l'objectif premier de faire avancer l'égalité des genres, l'autonomisation et les droits des femmes ; b) une organisation qui vise, dans le cadre de l'énoncé de sa mission, l'avancement des intérêts et des droits des femmes et des filles (ou dont les termes « femmes », « filles », « genre » ou leurs équivalents dans la langue locale sont prédominants dans leur énoncé de mission) ; ou c) une organisation qui vise, dans le cadre de l'énoncé de sa mission ou de ses objectifs, à remettre en question et à transformer les inégalités de genre (règles injustes), le déséquilibre des rapports de force et à promouvoir des normes sociales positives^{28,29}.

Une organisation dirigée par des femmes est une organisation ayant un mandat et/ou une mission humanitaire : a) régie ou dirigée par des femmes ; ou b) dont l'équipe dirigeante est principalement composée de femmes, à savoir qu'au moins 50 % des fonctions de direction sont occupées par des femmes³⁰.

26 GBV AoR (2019).

27 GBV AoR (2019).

28 Grand Bargain, « Le Grand compromis. Groupe de travail no 2 : Localisation ». 2019. Disponible sur le site Internet du Grand Bargain Localisation Workstream. Disponible à l'adresse suivante : <https://gblocalisation.ifrc.org/grand-bargain-localisation-workstream-2/>.

29 Le GBV AoR reconnaît que le IASC ne propose actuellement aucune définition officielle des termes « organisation de défense des droits des femmes » ou « organisation dirigée par des femmes ». Le GBV AoR utilisera le terme « organisation dirigée par des femmes » dans le présent document de stratégie de manière inclusive pour désigner à la fois les organisations dirigées par des femmes et des filles, ainsi que les organisations de défense des droits des femmes.

30 Grand Bargain (2019). À des fins de traçabilité, l'UNFPA et le Portail des partenaires des Nations Unies utilisent la définition suivante : « Une organisation dirigée par des femmes est une organisation dont l'équipe dirigeante est principalement composée de femmes, à savoir qu'au moins 50 % des fonctions de direction, soit au niveau du conseil d'administration soit au sein des effectifs, sont occupées par des femmes. » Veuillez noter que le Gender Reference Group du IASC et le GBV AoR travaillent actuellement à l'élaboration d'une définition qui intègre les concepts clés des organisations dirigées par des femmes et des organisations de défense des droits des femmes, laquelle sera reprise par les acteurs du monde humanitaire. Dès qu'une définition permettant d'assurer un suivi aura été convenue, elle sera adoptée et utilisée dans la présente stratégie et dans le plan de travail.

Point de vue féministe

Un point de vue féministe met l'accent sur l'autonomisation individuelle et collective des femmes et des filles et la transformation des dimensions sociales et structurelles de la subordination des femmes et des filles et des inégalités les affectant. Un point de vue féministe est essentiel à la bonne compréhension et au démantèlement des systèmes de pouvoir sous-jacents, en particulier les inégalités de genre, qui produisent, renforcent et perpétuent les VBG³¹. S'il existe de nombreux modèles de féminisme, par essence, tous cherchent à définir, à instaurer

et à atteindre l'égalité politique, économique, personnelle et sociale entre les sexes et à accroître le respect vis-à-vis des femmes et des filles, dans toutes leurs diversités, tous leurs droits, leurs modes d'expression, leur accès et leurs possibilités³².

Intersectionnalité

L'intersectionnalité dans le contexte des VBG replace les expériences d'une personne dans un cadre permettant de comprendre comment plusieurs formes de pouvoir et d'oppression influent sur l'exposition aux VBG et sur l'accès aux services en lien avec la violence³³.

PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS

La protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) désigne les actions visant à protéger les populations, au sein de communautés touchées par des situations d'urgence ou recevant une aide humanitaire ou au développement, contre l'exploitation et les abus sexuels³⁴ commis par des acteurs humanitaires ou d'autres responsables en la matière. Même si la coordination PSEA et la coordination VBG sont des mécanismes différents, les survivant(e)s d'exploitation et d'abus sexuels sont des survivant(e)s de VBG ; ces personnes doivent donc être orientées vers les services de prise en charge des VBG existants afin de recevoir un soutien ; il ne doit pas être établi de circuits de référencement parallèles³⁵.

À l'échelle nationale, les équipes de pays pour l'action humanitaire sous la houlette des coordonnateurs de l'action humanitaire doivent s'assurer que des systèmes efficaces sont en place pour prévenir les situations d'exploitation et d'abus sexuels et y répondre. Le rôle du GBV AoR dans le traitement des cas d'exploitation et d'abus sexuels prévoit notamment de renforcer la collaboration avec les mécanismes de PSEA pour une orientation appropriée vers les services de lutte contre les VBG et l'accès à ces services pour les survivant(e)s d'exploitation et d'abus sexuels³⁶. Les mécanismes de coordination en matière de VBG doivent orienter les personnes concernées vers les réseaux de PEAS lorsque des services spécialisés dans les VBG ne sont pas disponibles et intégrer les facteurs de risque en matière d'exploitation et d'abus sexuels dans les activités d'atténuation des risques de VBG (tels que des audits de sécurité) en coordination avec les acteurs de la PSEA.

.....

- 31 Coalition des féministes pour le changement social, *COFEM Feminist Pocketbook*. 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://cofemsocialchange.org/feminist-pocketbook/>.
- 32 GBV AoR (2019).
- 33 GBV AoR (2019).
- 34 Les survivant(e)s d'exploitation et d'abus sexuels sont des survivant(e)s de VBG. Ils devraient être renvoyés vers les services de prise en charge de la VBG existants ; aucune voie d'orientation parallèle ne devrait être établie. UNFPA (2019), p. 23.s
- 35 GBV AoR, Manuel pour la coordination des interventions ciblant la violence basée sur le genre en situation d'urgence. 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://gbvaor.net/sites/default/files/2021-01/Handbook%20for%20Coordinating%20GBViE_V11.pdf.
- 36 IASC, Inter-Agency Standing Committee Standard Terms of Reference for Humanitarian Country Teams. 2017. Disponible à l'adresse suivante : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/iasc_tor_for_hcts_final_0.pdf.



Change lives. For good.
actonaid



trócaire



Irish Consortium
on Gender Based
Violence



World Vision



INTERSOS



The Global
Women's Institute
THE GEORGE WASHINGTON UNIVERSITY



La présente Stratégie a été élaborée grâce à des fonds généreusement mis à disposition par le gouvernement suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC